



Du 23 au 25 octobre 2006, vingt-sept conférenciers réunis à Saint-Denis sont intervenus dans le **colloque international** « *La Réunion et l'océan Indien, de la décolonisation au 21^{ème} siècle* », dont la publication des actes est prévue au cours du premier semestre 2007.

La décolonisation aujourd'hui, entre histoire et mémoires

- **Jean-Louis Lagourgue**, en guise de propos liminaire, se félicite d'accueillir dans l'hémicycle des chercheurs de tous horizons disciplinaires et géographiques, conférant au programme une approche à la fois internationale, historique et prospective. Rappelant que le fait colonial a concerné tous les continents et océans, dont la zone Océan Indien, il souligne que la question coloniale et post-coloniale recouvre un champs historique complexe qui réclame humilité, sérénité et prudence : qualités garantes d'un dialogue constructif. Même si « *la mémoire échappe difficilement au jugement de valeur* », remarque le vice-président du Conseil général, il faut, dans ce besoin d'histoire constitutif de notre identité, « *que le passé passe. Il faut dépasser les tabous* ».

- **Yvan Combeau**¹, président du CRESOI, note qu'en effet le colloque se tient dans un contexte historiographique particulier, articulé autour de champs de recherches et de débats relatifs à la colonisation, la post-colonisation et la post-indépendance dont les récentes publications montrent l'ampleur des désaccords voire des tensions entre historiens. Tensions qui portent tout à la fois sur les méthodes et sur les conclusions².

Précisant que l'histoire est complexité, Yvan Combeau invite à ne pas réécrire le passé pour légitimer le présent, à garder de la distance, à « *historialiser la mémoire* ». La liberté pour l'histoire, poursuit-il, « *c'est de multiplier les approches et les sensibilités* » : « *l'histoire n'est pas une fabrique à procès ni l'auxiliaire des pouvoirs, mais la discipline par excellence du doute examinateur et de l'esprit critique* ». D'où la volonté, dans ce colloque, « *d'établir voire de rétablir les faits* », de placer la Réunion dans un ensemble indo-océanique, d'« *examiner les relations, les liens, les comparaisons, les zones d'étanchéité, les tempos [...] des décolonisations, car le pluriel s'impose* »

¹ Professeur d'histoire contemporaine à l'Université de la Réunion, directeur du *Centre de Recherches sur les Sociétés de l'Océan Indien* (CRESOI), spécialiste de l'histoire politique de la France des 19^{ème} et 20^{ème} siècles, et tout particulièrement de [la Réunion](#). Yvan Combeau a dirigé *La Réunion-Madagascar. 1942-1972. Départementalisation et indépendance* (SEDES /Le Publieur, 2003, 206 p) et vient de publier *Une décolonisation française, l'île de la Réunion 1942-1946*, (Océan Editions, 2006, 144 p)

² La rubrique « *débats spéciaux* » de la revue en ligne [Etudes coloniales](#) livre un point de vue des acteurs en cause et de leurs différends.

Conférences inaugurales

Bogumil JEWSIEWICKI³, « *Histoire, Mémoires et colonisation / décolonisation* »

Dans la lignée de Maurice Halbwachs (*Les cadres sociaux de la mémoire*, Alcan, 1925), Bogumil Jewsiewicki pense que l'articulation entre mémoire/histoire passe nécessairement par l'analyse des évolutions **des cadres de l'imaginaire social**. Or ces cadres sont **bouleversés ces dernières années sous une double pression** :

1) **La mondialisation**, qui « *n'est pas uniquement un phénomène d'uniformisation mais également un phénomène de reconstitution des cadres de l'imaginaire social* ». Le processus de globalisation a fait du monde d'à présent un espace profondément traversé, façonné par l'expérience et le fait colonial. Ceci à l'échelle de la planète comme à celle des anciennes « *métropoles* », faisant plus particulièrement de la France et de la Grande-Bretagne, des sociétés post-coloniales.

Si l'on examine la zone Océan Indien à travers le double regard de l'histoire et de la mémoire, l'étude des cadres de l'imaginaire social, « *ces cadres de mise en sens du monde* », peut permettre une sortie de la post-colonisation. Non pas par la mise en exergue mécanique des rapports d'affrontement directs, qui finalement répéterait le poids des liens avec les anciennes métropoles, mais par un questionnement croisé qui autoriserait une réponse sereine : « *quelle est, dans nos identités d'aujourd'hui, dans notre réflexion, la part de patrimonialisation du legs colonial, du fait colonial, de la réalité coloniale sur le présent ?* ».

L'objectif ? Comprendre : pourquoi la « *patrimonialisation* » constituée se fait de façon très différente d'un groupe à un autre ? pourquoi on n'a plus une seule manière de se positionner par rapport au fait colonial, mais une diversité d'angles et d'approches ?

2) **Les transformations récentes de la démocratie occidentale**, qui rejaillissent sur les débats de l'histoire et des mémoires de la post-colonisation, participent du même effet de reconstruction des représentations du passé.

Au cœur de la mutation : la fin de la place centrale du peuple souverain, soubassement de nos démocraties électorales basées sur la délégation de pouvoir. Avec Pierre Rosanvallon (*La contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Seuil, 2006), Bogumil Jewsiewicki pense que la donne est modifiée par la place croissante que prennent dans la société diverses formes d'organisations collectives qui se concentrent moins désormais sur la participation politique dans le vote, mais de plus en plus dans la fonction de surveillance, d'empêchement et de jugement des gouvernements .

A ce titre, la multiplication des lois mémorielles en France depuis quelques mois relève bien de « *l'émergence de la juridication, c'est-à-dire d'une volonté sociale de trouver des réponses et des solutions définitives, spécifiques à travers un processus judiciaire et non pas à travers un processus politique* »⁴. Ainsi en lieu et place de l'élu qui procède de la délégation de pouvoir du peuple, succède l'importance du juge. Le juge qui contrôle voire remplace le politique car il impose, après un débat contradictoire, une décision incontestable, contrairement à la décision politique qui, elle, peut toujours être discutée.

³ Professeur d'histoire à l'Université de Laval (Québec) et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en Histoire comparée, spécialiste de l'histoire contemporaine de l'Afrique centrale (et à ce titre membre du comité éditorial des [Cahiers d'études africaines](#) et de la revue [Afrique & Histoire](#)), Bogumil Jewsiewicki, dont la liste des [publications](#) est impressionnante, oriente ses recherches actuelles sur l'analyse sociohistorique des processus de la mémoire dans les récits historiques et les représentations artistiques des sociétés postcoloniales.

⁴ On peut profitablement consulter le dossier « [Loi et mémoire](#) » mis en ligne sur le site de la *Documentation française* (octobre 2006) qui pose ainsi les questions : les lois peuvent-elles établir une vérité historique ? N'incitent-elles pas à une « guerre des mémoires » ? Ne remettent-elles pas en cause les frontières entre histoire et mémoire ? Faut-il les abroger ?

Au passage, la demande sociale de mémoire(s) fait alors pointer une double danger : la judiciarisation de l'histoire, qui évince la gestion du politique... et le remplacement de l'historien, dont les travaux ne sont jamais définitifs, par le juge .

Si, conclue Bogumil Jewsiewicki, « nous prenons dans le passé ce qui nous convient pour écrire le présent », si nos sociétés ont autant besoin de mémoire que d'histoire, seule cette dernière peut empêcher que la mémoire ne reste qu'un conflit d'enjeux politiques.

La reconfiguration du monde évoquée plus haut ne se fait plus dans le cadre du 20^{ème} siècle « qui était certainement un siècle colonial », mais dans celui du 21^{ème} siècle qui s'annonce « résolument post-colonial ». Ainsi, travailler sur le passé implique non seulement un travail d'histoire, mais également un travail politique à travers la volonté de transformer ce passé en « un ensemble d'éléments permettant de se situer dans le présent et, dans la mesure du possible, de construire dans ce présent un bien commun différent »

Dans la situation post-coloniale d'aujourd'hui, l'articulation mémoire/histoire ne doit donc pas être envisagée en terme d'opposition frontale. Mais au contraire comme un lien qui permettra de comparer des expériences dans leur diversité, d'envisager la façon de comprendre comment un bien commun est multiplement reconstruit : « une synthèse historique des mémoires est possible », plaide le conférencier. « Un récit synthétique, ajoute-t-il dans les débats qui ont suivi son intervention, ne peut être qu'un récit totalitaire » qui nie les identités.

Jean-Pierre RIOUX⁵, « *La décolonisation, une histoire sans fin* »

Jean-Pierre Rioux se livre à une entreprise de démythification de « **la décolonisation** », un terme au singulier, conçu comme un grand mouvement mondial du siècle dernier et généralement analysé comme une libération. En réalité, l'expression cache un « mot sans fin », alors qu'il est censé décrire un phénomène stoppé dans le temps, un « mot qui flotte », entre l'*ante* (la colonisation) et le *post* (la post-colonisation).

1) La décolonisation, déplore l'inspecteur général honoraire, demeure aujourd'hui encore **une « vulgate prometteuse » qui nourrit les manuels scolaires et les ouvrages de synthèse universitaire**. Elle « a été et restera un phénomène historique situé dans un cours progressiste et linéaire du monde ».

Cette vision confère au terme même une élasticité qui le tient tout à la fois pour :

- « un **événement** » : par l'affirmation de l'indépendance nationale et la construction d'Etats-Nations dans des zones nouvelles ;
- « un **processus** » : par l'insertion de sa part révolutionnaire dans le cadre de la régence du monde par les deux Blocs ;
- « une **promesse** » : par l'invention d'une liberté qui serait extensible au cours du 20^{ème} siècle, favorisée et scellée à Bandung.

⁵ Ancien directeur de recherches au CNRS ([IHTP](#)), directeur de publication de *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, inspecteur général honoraire de l'Education Nationale, Jean-Pierre Rioux vient de publier *La France perd la mémoire. Comment un pays démissionne de son histoire* (Perrin, 2006, 228 pages)

Parmi ses très nombreuses contributions à l'histoire politique et culturelle du 20^{ème} siècle, dont il est un spécialiste, son remarquable *Dictionnaire critique*, co-dirigé par Jean-François Sirinelli, *La France d'un siècle à l'autre, 1914-2000* (Hachette-Littérature, 1999, 978 p) se révèle toujours fort utile pour le programme d'histoire de Terminale.

2) Cette **vulgate**, (analysée ici, notera Françoise Vergès⁶ au cours des débats, à travers une approche très franco-centrée), reste **rivée à une « chronologie paresseuse »**, composée de phases indéboulonnables bornées par la fin de la seconde guerre mondiale (1945/1946), la conférence de Genève (1954), Bandung (1955) et Suez (1956), la conférence de Belgrade (1961), voire les indépendances de l'Angola et du Mozambique (1975).

Or ce cadrage, pour canonique qu'il soit, laisse de côté des béances géographiques et historiques. Quid des possessions hollandaises ? du Pacifique Sud ? des DOM-TOM français dont la singularité n'est pas prise en compte ? Quid encore des « *grands pays impérialistes ou impériaux qui avaient été de si fougueux professeurs d'anticolonialisme auprès des vieilles puissances coloniales, à l'ONU ou ailleurs* ». Eux qui, alors qu'ils étaient confrontés à des situations post ou néo-coloniales, ont voulu maintenir ou entretenir sur leur périphérie une situation de domination économique ou politique qui niait les principes même la décolonisation : les Etats-Unis en Amérique centrale et dans les Caraïbes ? la Russie dans le cadre de l'URSS puis de la CEI ?

Cette chronologie, s'interroge Jean-Pierre Rioux, n'est-elle pas devenue « *une a-chronologie* » ?

Enfin, il est d'autres subversions que chronologiques : « *les cycles nous ont échappé, [...] la temporalité, le cours du monde ont changé et là, les historiens n'ont pas fait leur révolution* ». En témoignent « *le débarquement en force du terme post-colonial* » et des études qui depuis 25 ans irriguent les travaux aux Etats-Unis, et arrivent en France depuis peu. « *Nous ne pouvons pas reconstruire quelque chose sans tenir compte [...] du présent et des angoisses sur l'avenir* ». Un propos qui s'inscrit « *au très vif des batailles de mémoire* » et qui montre que « *le concept de décolonisation est moins unifiant qu'il a pu paraître par le passé* ».

CR de Patrick MOUGENET
pour le site académique de La Réunion
Décembre 2006

⁶ Professeure au *Goldsmitths College* de Londres, Vice-présidente du *Comité pour la Mémoire de l'esclavage*, membre de la direction scientifique et culturelle de la *Maison des Civilisations et de l'Unité Réunionnaise*, Françoise Vergès est aussi une spécialiste de la théorie post-coloniale. A ce titre, elle a participé, avec Nicolas Bancel et Pascal Blanchard, au stimulant et controversé *Essai sur une utopie. La République coloniale* (Albin Michel, 2003, 172 p).

Concernant la chronologie des décolonisations, Françoise Vergès ajoute que de nouvelles archives s'ouvrent et génèrent par conséquent une réécriture de cette histoire proche. Prônant un « *décentrement* » qui relève autant de l'objet que de la méthode de travail, elle propose d'envisager la façon dont la décolonisation a réorganisé le monde et la zone Océan Indien. Enfin, il lui paraît opportun, fructueux et nécessaire de relire le « *moment colonial européen, qui ordonne le monde à un moment donné* » à l'aune d'un croisement des disciplines.